

	<h1>SSIAP 1</h1>
PUBLIC	Obtenir le diplôme d'agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes afin d'intervenir dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur
PRE-REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> • Retranscription de la langue Française • Justifier d'une aptitude physique conformément à l'annexe VII de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié. • Etre titulaire du SST, du PSC1 ou PSE1 en cours de validité.
OBJECTIFS	Acquérir les compétences nécessaires aux fonctions d'agents de sécurité incendie
CONTENU	Conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié <ul style="list-style-type: none"> • Le feu et ses conséquences • Sécurité incendie ERP/IGH • Moyens de secours (moyens d'extinctions, SSI, alarmes ...) • Installation techniques et installations électriques • Rôle et missions des agents de sécurité incendie • Concrétisation des acquis (Visites applicatives dans deux ERP et un IGH, Mises en situation d'intervention)
MODALITES DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation de suivi • Attestation de réussite • Diplôme SSIAP1 Formation inter entreprise Formation intra entreprise (nous consulter)
OUTILS PEDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Vidéos et diaporamas • Poste de sécurité d'entraînement • Panneau pédagogique SSIAP adressable • Moyens d'extinctions pédagogiques, ...
DUREE	67 heures hors examen. Examen final théorique et pratique devant un jury validant le diplôme.
GROUPE	12 personnes
DELAI D'ACCES	Aucun sous respect des pré-requis et dates de sessions programmées
RESPONSABLE PEDAGOGIQUE	Mme Laurence REMILLIEUX